

ACTES DU COLLOQUE SUR L'ILLETTRISME

« RÉUNIR POUR MIEUX AGIR »



NC
372.
4
ACT

17 juillet 2009, F.O.L.
Nouméa – Nouvelle-Calédonie

FEL
Fédération des Écrivains Littéraires
de Nouvelle-Calédonie

MAISON
du livre
de la Nouvelle-Calédonie



Intervention de Jacques Vernaudo,

*linguiste et maître de conférences à l'Université
de la Nouvelle-Calédonie.*

Bonjour à tous et merci aux organisateurs de m'avoir proposé d'intervenir brièvement sur une question que je vais recentrer un peu, car je ne vais pas intervenir sur l'histoire de la langue française, mais plutôt sur le rapport aux langues en Nouvelle-Calédonie et sur le rapport à l'écrit.

Je suis moi-même linguiste à l'université, spécialiste des langues océaniques et c'est sur ce point que je vais discuter avec vous. J'ai pris, comme vous, connaissance des chiffres sur l'illettrisme en Nouvelle-Calédonie, à savoir que 500 jeunes de 17 à 18 ans ont été détectés en situation d'illettrisme lors des Journées d'appel et de préparation à la Défense et donc, comme vous, j'essaye de me poser la question, à partir de ce simple indicateur, des sources éventuelles de cette situation.

Au-delà de la part éventuelle de jeunes gens qui sont affectés par des pathologies du langage – car au niveau national on estime (je ne sais pas si les spécialistes de l'illettrisme ici présents sont au courant de ces chiffres et s'ils coïncident) qu'environ 3 % des personnes en difficulté par rapport à l'écrit le sont pour des raisons pathologiques. Cela n'explique pas les 14 % au niveau local, mais cela relève bien d'une affaire de spécialistes, d'orthophonistes – donc, au-delà de cette proportion éventuelle, quels maux particuliers frappent les jeunes de Nouvelle-Calédonie pour qu'ils soient, après au moins dix ans de scolarisation, à ce point démunis face à l'écrit et à la langue française ?

Je me permets de formuler l'hypothèse, toujours à partir d'indicateurs informels, que la majorité de ces jeunes gens – je le fais parce qu'hier j'étais en formation avec des gens qui interviennent en SEGPA (Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté) – sont océaniques.

Rappels historiques

Avant de poursuivre, je vais vous communiquer quelques données historiques concernant l'école en Nouvelle-Calédonie. Il faut savoir que, jusqu'en 1946, les individus dits « indigènes » étaient de nationalité française, mais non citoyens. Cela voulait dire en particulier qu'ils n'avaient accès ni à l'école publique ni aux diplômes, lesquels étaient réservés aux citoyens, autrement dit aux enfants d'Européens.

Depuis 1946, le système éducatif s'est démocratisé : il y a eu l'extension de l'obligation scolaire, puis la généralisation de l'enseignement primaire aux enfants kanak à partir de 1950 et l'extension sur le secondaire à partir de 1970. Le premier bachelier kanak a obtenu son diplôme en 1962. Cela pour dire qu'en Nouvelle-Calédonie, le rapport à l'école est assez neuf. Donc, je pense – encore une fois, il s'agit d'une hypothèse – que l'un des éléments pouvant expliquer la situation actuelle réside dans le fait que, dans les familles, il n'y a pas forcément encore un *habitus* de l'école. La majorité des familles est persuadée que l'école est un instrument de la réussite et qu'il faut aider les enfants pour qu'ils réussissent, mais ces personnes ne savent pas nécessairement quelles sont les clés de la réussite, ni comment aider au mieux leurs enfants.

Le rapport à l'écrit en Nouvelle-Calédonie

L'autre point sur lequel j'aimerais apporter un élément de réflexion, c'est le rapport à l'écrit lui-même dans les sociétés qui sont qualifiées de tradition orale. On dit souvent que les cultures océaniques sont des cultures à tradition orale et il arrive que cela soit présenté sous la forme d'un déterminisme culturel qui ferait que les individus issus de telle culture aient un rapport problématique à la chose écrite. Or, les Océaniens sont rentrés dans l'écrit depuis plus d'un siècle et vous avez des témoignages tout à fait étonnants, comme par exemple, pour la Nouvelle-Calédonie, le rapport de De Salens adressé au gouvernement de l'époque qui dit à propos de l'île de Maré : *« Toute la population qui n'a pas dépassé les 27 ans sait lire et écrire le maréen. Il faut être de mauvaise foi pour nier les résultats obtenus par les pasteurs anglais »*.

Là, on est dans le cadre de l'évangélisation et l'évangélisation s'est faite, en particulier chez les missionnaires protestants, en langue locale. Les gens ont appris à lire et à écrire dans leur langue, et cela depuis plus d'un siècle. Donc prétendre qu'une culture de tradition orale ne peut pas ou ne peut que difficilement passer à l'écrit, cela relève d'un stéréotype auquel il est très facile de tordre le cou.

Un autre exemple intéressant : celui de la Polynésie française parce que nous avons la même situation. Il y a des témoignages équivalents sur le rapport à l'écrit, lequel est vraiment très ancien – au moins un siècle – dans les cultures du Pacifique, mais qui se fait aussi dans la langue locale. C'est un document que je vous montre à titre d'illustration. Il s'agit d'une lettre écrite en 1917 par un catéchumène du pasteur Leenhardt. Comme vous le voyez, la lettre est intégralement écrite en ajië, langue de Houaïlou. Cependant, il faut savoir qu'il y a eu un frein à ce rapport à l'écrit, car l'Administration a essayé de donner un coup d'arrêt à la production écrite en langue locale à travers un arrêté publié en 1921 qui interdisait toute publication en langue locale. C'est dommage parce que cela a, en quelque sorte, rompu la diffusion de la pratique de l'écrit à travers les langues.

Le facteur du plurilinguisme dans la société calédonienne

L'autre facteur qui me semble important à prendre en compte dans la réflexion sur ces questions, c'est le plurilinguisme sociétal calédonien. Il y a certes le français, qui est la langue officielle, mais il y a aussi une trentaine de langues autochtones austronésiennes : les langues kanak, auxquelles s'ajoutent les langues de populations migrantes telles que le javanais, le vietnamien, le wallisien, le futunien... En 2004, 70 000 personnes de 14 ans et plus déclaraient parler ou comprendre une langue kanak, soit 41,3 % de la population de cette tranche d'âge. De fait, le français n'est pas la langue maternelle d'origine de la majorité des enfants et des adolescents en Nouvelle-Calédonie. Il me semble qu'ici la question de l'accès à la technique de l'écrit en tant que tel se double de celle de l'accès à la langue française. Et, qui plus est, il y a une distance éventuellement entre le français local, le français oral et le français standard de l'écrit. Il y a donc là une double distance qui peut se créer et qui rend probablement plus complexe l'apprentissage de la lecture et de l'écriture.

Il faut aussi prendre en compte le fait que nous sommes, en Nouvelle-Calédonie, dans un cadre politique et historique particulier. Aussi, il peut se développer des situations dites « de diglossie ». Une situation diglossique, c'est une situation dans laquelle il y a une langue dominante et des langues minorées et où les langues n'ont pas la même valeur sur le marché linguistique. C'est-à-dire qu'il y a des langues qui ont beaucoup de valeur, qui sont très importantes aux yeux de la société, et d'autres qui le sont beaucoup moins. Il peut éventuellement y avoir des représentations négatives qui circulent.

Pour nous, le français, c'est la langue de la République, des droits de l'Homme, de la Lumière, de la Raison... et certains jeunes qui sont face au français – je pense en particulier à ceux qui sont en situation de difficulté scolaire et en particulier à certains jeunes Océaniens – n'ont pas forcément les mêmes représentations. Quand on les interroge, ils disent : « *Le français, c'est la langue des Blancs, la langue des riches, la langue obligée.* » Donc là, à nouveau, il y a un rapport à rétablir, un rapport plus harmonieux à rétablir entre les langues, et surtout il faut s'inscrire dans des logiques de double valorisation. Cela signifie qu'il faut valoriser à la fois la langue française et les langues locales et qu'il ne faut absolument pas les opposer. À ce sujet, je citerai Amin Maalouf, qui est un journaliste, grand reporter et romancier libanais, chrétien, arabophone, francophone et ancien rédacteur de la revue *Jeune Afrique*. Lequel a dit : « *Si celui dont j'étudie la langue ne respecte pas la mienne, parler sa langue cesse d'être un geste d'ouverture : il devient un acte d'allégeance et de soumission.* »

La complexité de la langue française

Un autre critère important à prendre en compte, par rapport à l'accès à l'écrit et à la maîtrise de la langue écrite en français, c'est la complexité inhérente à la langue française et à son orthographe. Là, c'est juste un indicateur qui nous est donné par Gombert sur, par exemple, la transparence du code alphabétique. La transparence du code alphabétique, c'est la correspondance entre le nombre de phonèmes dans la langue et le nombre de graphèmes qui représentent ces phonèmes. En italien, on a une correspondance quasiment parfaite puisque pour 30 phonèmes, il y a 32 graphèmes. En français, c'est déjà un peu plus compliqué, car pour 35 phonèmes, il y a 130 graphèmes et en anglais, c'est abominable puisque pour 40 phonèmes, il y a 1 100 graphèmes.

Du coup, cela a des répercussions directes en matière d'apprentissage de la lecture-écriture. Par exemple, au bout d'une année d'apprentissage pour des jeunes enfants, le taux de réussite en italien est de 92 % alors qu'en français, on perd déjà 10 points dans l'apprentissage de la lecture-écriture. En anglais, alors là, c'est très très très difficile.

Quelques recommandations...

Alors, si je devais donner quelques recommandations, qui sont loin d'être exhaustives – et je suis comme vous, j'ai encore à ce jour très peu d'indicateurs pour vraiment faire des choix très précis en abordant ce type de problématique –, je dirais qu'il faut absolument poursuivre le développement de l'accompagnement scolaire. Encore une fois, les familles sont persuadées que l'école est importante, mais elles ne savent pas forcément comment aider leurs enfants. Il faut donc des dispositifs périphériques par rapport à l'école pour aider les enfants à faire leurs devoirs, tout simplement.

Il faut également développer le soutien et le conseil aux familles pour élaborer des stratégies éduco-linguistiques, des stratégies éducatives pour savoir comment aider les enfants, mais aussi comment gérer les langues dans les familles. Il y a beaucoup de familles aujourd'hui qui sont confrontées à un choix difficile : elles ont le choix entre parler en français à leurs enfants – alors quel français ? – ou parler leur langue d'origine. Beaucoup de familles se forcent à parler un mauvais français parce que le message de l'école est pour l'instant encore assez clair : la langue, la seule langue de la réussite, c'est le français.

Ces familles renoncent alors à transmettre leur propre langue pour transmettre un français qui n'est pas forcément le français standard, ce qui, après, pose des problèmes supplémentaires. Imaginez-vous demain faisant le même effort de parler en anglais à vos enfants parce que l'anglais est la langue internationale. Eh bien, du coup,

les échanges linguistiques que vous avez avec vos enfants sont plus pauvres lexicalement parlant, au niveau de ce que vous avez comme bagages à leur transmettre, au niveau des comptines, des histoires...

C'est très exactement ce qui s'est produit ou ce qui se produit encore aujourd'hui dans certaines familles océaniques, où les échanges linguistiques, basculant sur un français mal maîtrisé, deviennent extrêmement pauvres. Ce qui ne facilite pas le développement de l'acquisition du langage. Il faut donc conseiller les familles et leur recommander – ce n'est pas très compliqué –, de s'adresser à leurs enfants dans la langue dans laquelle elles sont le plus à l'aise et dans laquelle elles ont le plus de choses à dire.

Pour suivre la double valorisation qui est engagée depuis l'Accord de Nouméa – je vous rappelle que l'Accord de Nouméa dispose que les langues kanak soient, avec le français, des langues d'enseignement et de culture en Nouvelle-Calédonie –, il faut à la fois valoriser les langues locales et le français, et consolider la place des langues d'origine à l'école. Ceci étant déjà prévu dans les programmes.

Enfin, la dernière recommandation que je ferai concerne le rapport à l'accès à l'écrit, car il me semble qu'en amont, il nous faut aussi réfléchir sur la didactique de l'oral : apprendre à lire et à écrire, c'est aussi s'appuyer sur des compétences à l'oral dans la langue dans laquelle on est censé apprendre à lire et à écrire.

Merci à vous.